

**Sommet sur les possibilités de croissance économique des
Autochtones
Le 28 novembre 2017**

RAPPORT SOMMAIRE

HAN MARTIN ASSOCIATES

2017

Table des matières

1.	Renseignements généraux	3
1.1	Contexte	4
1.2	Objectifs	4
1.3	Programme du Sommet et participants	4
1.4	Participation en ligne.....	4
2.	Mot d’ouverture et présentations du gouvernement du Nouveau-Brunswick.....	5
2.1	Prière et mot de bienvenue.....	5
2.2	Situation économique du Nouveau-Brunswick	5
2.3	Résumé des mesures prises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick depuis le Sommet de décembre 2015	6
3.	Résumé des discussions en petits groupes	6
3.1	Questions posées	6
3.2	Quelles possibilités sont sur la bonne voie?.....	6
3.3	Quelles améliorations pourraient être apportées?.....	7
3.4	Quelles possibilités devraient être omises?	10
3.5	Quelles possibilités manquent (le cas échéant)?	10
4.	Résultats de l’établissement des priorités sectorielles	12
5.	Résumé des mesures prises et recommandations	12
5.1	Prochaines étapes	12
6.	Conclusion	13

Annexe A : Programme et liste des participants

Annexe B : Présentation du ministre

Annexe C : Présentations PowerPoint : mesures prises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick depuis le Sommet sur les possibilités de croissance économique des Autochtones de 2015

1. Renseignements généraux

Les points de vue exprimés dans le présent rapport, qui sont ceux des participants externes, sont présentés aux fins d'examen par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

En 2015 et en 2016, le Secrétariat du Conseil de l'emploi (SCE) du Nouveau-Brunswick a organisé une série de Sommets sur les possibilités afin de mieux cibler les possibilités de développement économique et de croissance de l'emploi au sein de la province. Vingt-deux sommets ciblant un échantillon représentatif de citoyens et d'organisations ont été tenus dans la province. Des dirigeants autochtones, des citoyens engagés, des entrepreneurs, des dirigeants d'organismes sans but lucratif et des représentants gouvernementaux ont discuté de nouvelles avenues et possibilités pour les différents secteurs de la société néo-brunswickoise.

Dans le cadre de cette initiative, le SCE, en partenariat avec Opportunités NB, le Secrétariat des affaires autochtones (SAA) et l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), a organisé le premier Sommet sur les possibilités de croissance économique des Autochtones le 10 décembre 2015.

Le résultat de ces discussions a orienté l'élaboration, par le SCE, du Plan de croissance économique du Nouveau-Brunswick, qui a été publié en septembre 2016.

Ce plan repose sur cinq piliers :

- la population;
- l'innovation;
- le capital;
- l'infrastructure;
- la souplesse.

Il présente également 12 possibilités de croissance économique :

- le réseau électrique intelligent;
- augmenter le nombre de nouveaux fermiers;
- la cybersécurité;
- le développement de l'industrie du bleuet;
- le travail à la maison;
- les services de soutien aux entreprises;
- la marijuana;
- la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux;
- le tourisme;
- le sirop d'érable et le tourisme connexe;
- Énergie Est.

1.1 Contexte

En réponse à une recommandation formulée lors du Sommet de décembre 2015, un deuxième Sommet sur les possibilités de croissance économique des Autochtones a été organisé le 28 novembre 2017 au Days Inn d'Oromocto, au Nouveau-Brunswick. Ce deuxième sommet était un autre effort de collaboration entre le SCE, le SAA et l'ICDE. L'organisation logistique de l'événement a été assurée par le personnel de l'ICDE, avec l'aide du SCE et du SAA, qui ont assuré la coordination pour ce qui est du compte rendu des progrès, du processus, de la structure et des listes de participants pour l'ensemble du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

1.2 Objectifs

Le Sommet avait pour objectif :

1. d'informer les participants des mesures prises par le gouvernement provincial depuis la tenue du dernier sommet et des nouvelles possibilités de croissance;
2. d'obtenir une rétroaction et des commentaires concernant les mesures prises jusqu'à maintenant par le gouvernement et les possibilités économiques envisagées;
3. d'établir l'ordre de priorité des possibilités économiques à exploiter plus;
4. de trouver des personnes intéressées à faire partie des groupes de travail potentiels sur les possibilités économiques prioritaires.

1.3 Programme du Sommet et participants

Le deuxième Sommet sur les possibilités de croissance économique des Autochtones a été tenu au Days Inn and Conference Center d'Oromocto (Nouveau-Brunswick) le 28 novembre 2017. Quarante-huit participants y ont assisté. Des agents de développement économique, des membres de la collectivité, des employés des gouvernements fédéral et provincial, des conseillers des Premières Nations et des représentants du secteur privé ont discuté des possibilités offertes aux peuples autochtones de la province et des différentes façons pour ces intervenants de collaborer plus efficacement.

Une copie du programme et la liste des participants sont fournies à l'annexe A.

1.4 Participation en ligne

Les délibérations du Sommet ont été diffusées en direct sur Facebook, Twitter et YouTube. La vidéo diffusée peut être visionnée à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=OCPENIkC6TY>.

2. Mot d'ouverture et présentations du gouvernement du Nouveau-Brunswick

2.1 Prière et mot de bienvenue

L'Aîné Charles Sewell a donné le coup d'envoi au Sommet en récitant une prière et en procédant à la purification rituelle. Shelley Sabattis, chef de la Première Nation d'Oromocto, a souhaité la bienvenue aux participants et a présenté les conseillers de la Première Nation qui étaient là. La chef Sabattis a présenté les membres de la troupe de danseurs d'Oromocto, qui a offert une prestation aux participants avant le début du Sommet. Un mot de bienvenue supplémentaire a été prononcé par le maire Robert Powell, au nom de la ville d'Oromocto.

2.2 Situation économique du Nouveau-Brunswick

L'honorable Roger Melanson, président du Conseil du Trésor, ministre responsable des Affaires autochtones et de la Politique d'expansion du commerce et ministre de l'Éducation postsecondaire, a résumé brièvement les conditions économiques actuelles au sein de la province. Il a notamment décrit les indicateurs économiques actuels, fourni des statistiques sur l'immigration et parlé de la croissance prévue et des défis à l'horizon. Il a souligné à quel point la croissance économique est importante pour générer de nouvelles recettes fiscales qui favorisent le développement des infrastructures et créent des conditions économiques favorables. Il a résumé le travail accompli lors des 22 Sommets sur les possibilités et a indiqué que l'expansion de l'économie est un effort collectif qui nécessite la collaboration de tous pour cibler et exploiter de nouvelles possibilités de croissance. Il a souhaité la meilleure des chances aux participants et les a remerciés de participer au deuxième Sommet sur les possibilités de croissance économique des Autochtones.

Une copie de la présentation du ministre est fournie à l'annexe B.

2.3 Résumé des mesures prises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick depuis le Sommet de décembre 2015

Les représentants du gouvernement provincial et des sociétés de la Couronne ont donné un aperçu des propos tenus lors du Sommet de 2015, ainsi que des mesures correspondantes qui ont été prises par la suite.

Des présentations ont été données par Kelli Greene, SAA; Peter Seymour, Travail, Emploi et Croissance démographique; Schelly MacKinnon, Éducation postsecondaire; Kim Skilliter, Éducation et Développement de la petite enfance; Brent Corey, Énergie NB; Melanie Deveau, Tourisme, Patrimoine et Culture; et Marc King, Agriculture, Aquaculture et Pêches.

Le résumé des mesures prises par le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sociétés de la Couronne depuis le Sommet de décembre 2015 est présenté à l'annexe C.

3. Résumé des discussions en petits groupes

3.1 Questions posées

Les participants ont été divisés en cinq petits groupes de travail et ont été invités à répondre aux questions suivantes concernant les possibilités de croissance économique à exploiter :

- Quelles possibilités sont sur la bonne voie?
- Quelles améliorations pourraient être apportées?
- Quelles possibilités devraient être omises?
- Quelles possibilités manquent (le cas échéant)?

Les groupes ont chacun désigné un porte-parole chargé de présenter un compte rendu de leurs discussions à l'ensemble des participants du Sommet.

3.2 Quelles possibilités sont sur la bonne voie?

Voici quelques-unes des réponses recueillies :

Développement des ressources/Agriculture et aquaculture

- Développement et expansion de l'infrastructure de production de bleuets. Il y a une grande production de bleuets et il existe des possibilités d'activités à valeur ajoutée.

- Usines de transformation des ressources naturelles dans les collectivités des Premières Nations.
- Développement de l'industrie du cannabis et du chanvre.
- Les usines de transformation des produits de la mer se portent très bien à Elsipogtog et à Esgenoôpetitj. L'image de marque est très importante. Il existe un marché au Japon pour ces produits, et des partenariats sont formés avec des investisseurs japonais, comme on l'a vu à Elsipogtog.

Formation et éducation/Développement entrepreneurial

- Formation de l'ICDE et investissement dans les ressources humaines.
- Soutien continu de la formation et de l'ICDE.

Tourisme et culture

- Le tourisme représente une possibilité de croissance de plus en plus importante.
 - Par exemple : le tourisme sur la côte de Fundy, auquel les Premières Nations ne participent pas.
 - Envisager la possibilité de soutenir les associations touristiques autochtones qui ont des bureaux à Metepenagiag, au Nouveau-Brunswick.

Nouvelles sources d'énergie

- Énergie solaire et autres sources d'énergie verte.
- Biomasse.

Technologie

- Cybersécurité et développement des technologies de l'information.

Soutien à l'entrepreneuriat

- Simplification de l'accès aux services par le gouvernement.

3.3 Quelles améliorations pourraient être apportées?

Voici quelques-unes des réponses recueillies :

Développement des ressources/Agriculture et aquaculture

- Développement de l'industrie du cannabis
 - Inclusion des Premières Nations dans l'élaboration des politiques et l'expansion de la production.

- Le gouvernement provincial souhaite monopoliser l'industrie – questions liées à l'obligation de consulter.
- Partage des recettes.
- Industrie du bleuet
 - Il manque un élément lié à la planification des activités. Serait-il possible d'améliorer cet aspect par la consultation, la commercialisation, le marketing et des processus à valeur ajoutée? Il faut d'abord élaborer un plan d'activités et déterminer le travail à faire. La Première Nation fait-elle partie du plan d'activités de l'industrie? La transformation se fera-t-elle à l'interne ou avec la participation de la Première Nation?
 - Les collectivités entretiennent d'anciens liens traditionnels à l'égard des bleuets, tout comme des canneberges. Auparavant, la commercialisation était faite de manière à associer les produits à base de bleuets avec les Premières Nations. Un lien très étroit pourrait être établi entre ces produits et les Premières Nations afin de créer un marché à créneaux et de permettre l'accès à ce marché.
 - Il faut créer un marché pour ces produits et leur attribuer l'image de marque qui convient. Il faut concevoir des produits à valeur ajoutée, comme des confitures, des jus, des vins, etc., puis chercher à conclure des accords d'achat avec d'importants distributeurs.
 - Un autre aspect consiste à garder la production aussi naturelle que possible. Chercher à obtenir une certification biologique et donner suite à la demande pour ce type de produits.
- Les pêches ne sont pas un enjeu qui touche seulement les régions côtières. Elles présentent également un intérêt pour les collectivités non côtières, étant donné que l'aquaculture offre des avantages tant pour les collectivités côtières que pour celles situées à l'intérieur des terres.
- Accessibilité et partage des ressources, c.-à-d. produits du bois, pêche et chasse. La politique sur l'accès aux ressources est déterminée par le gouvernement et influencée par l'industrie.
 - Production de produits du bois à valeur ajoutée au sein des Premières Nations ou en partenariat avec ces dernières.
- Développement des marchés des agriculteurs et création de possibilités d'expansion des entreprises connexes.

- Agriculture et élevage axés sur la production de produits biologiques et d'organismes non modifiés génétiquement.
 - Envisager l'achat d'exploitations agricoles locales.
 - La production de pommes, de bleuets, de canneberges et de sirop d'érable a été mentionnée.

Soutien à l'entrepreneuriat et développement de l'esprit d'entreprise

- Planification et échange de renseignements – partenariats.
- Développement de l'esprit d'entreprise au sein des collectivités.
- Stratégies régionales axées sur les possibilités et les enjeux locaux des Premières Nations.
- Une présentation sur les sources d'approvisionnement pourrait être donnée au sein des collectivités.
- Action concertée des Premières Nations et d'autres entreprises dans la chaîne d'approvisionnement.
- Actions concertées et partenariats entre les Premières Nations.
- Demander à des employeurs potentiels de visiter les collectivités et de cibler les possibilités.
- Accroître la coordination avec les efforts liés au marketing et à l'image de marque : comment trouver des débouchés pour les entreprises des Premières Nations?
- Communication : comment prendre part au processus d'appel d'offres du gouvernement du Nouveau-Brunswick? Qui faut-il contacter?
- La taxe sur le carbone ne devrait pas être imposée aux Premières Nations.

Formation et éducation

- Possibilités d'apprentissage et soutien.
- Accroître les possibilités d'embauche des Autochtones au sein du gouvernement.

Technologie

- Cybersécurité
 - Quel est le plan ou la politique? Les Premières Nations y participent-elles?

Questions relatives aux terres et aux traités

- Les Premières Nations ne possèdent pas toutes de vastes étendues de terres.
 - Il faut discuter de l'expansion du territoire aux fins de développement économique et aborder les questions liées aux terres non cédées.
 - Discussion relative à l'achat de terres et d'exploitations agricoles pour les collectivités. On fait remarquer qu'Oromocto compte certaines des terres les

plus fertiles pour cultiver des vergers de pommiers. Le gouvernement provincial devrait faciliter l'établissement de partenariats entre les producteurs de pommes et les Premières Nations.

- Penser aux produits à valeur ajoutée, comme le cidre, qui pourraient être commercialisés par la voie des magasins d'Alcool NB.

3.4 Quelles possibilités devraient être omises?

Dans l'ensemble, les participants s'entendaient tous pour dire que rien ne devrait être omis de la liste des possibilités ciblées. Un groupe a toutefois indiqué que le projet de mise en valeur de la mine de Sisson devrait être retiré de la liste.

3.5 Quelles possibilités manquent (le cas échéant)?

Voici quelques-unes des réponses recueillies :

Soutien à l'entrepreneuriat et développement de l'esprit d'entreprise

- Possibilités liées aux achats et à la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises des Premières Nations.
 - Les Autochtones sont-ils laissés pour compte dans la législation?
- Création d'un registre provincial des services et des entreprises autochtones.
- Formation linguistique en français pour éliminer les obstacles linguistiques aux emplois offerts au gouvernement.
- Facilitation de partenariats entre les Premières Nations dans le cadre de projets économiques.
 - Bon nombre de collectivités ne savent pas comment collaborer avec les autres, de même qu'avec les collectivités des Premières Nations, pour réaliser ensemble des projets économiques.
- Il est temps de réunir les représentants provinciaux, les chefs et les intervenants de première ligne.
 - Comment obtenir la participation des Premières Nations?
 - Le plan stratégique semble omettre les membres des Premières Nations et les enjeux qui leur sont propres. Aucune place importante ne leur est accordée dans le document.

Développement des ressources/Agriculture et aquaculture

- Partage des ressources dans la province.

- Développement de l'industrie forestière des Premières Nations.
- Cannabis.
 - Le gouvernement provincial laisse les Premières Nations hors de la discussion.
 - Les Premières Nations veulent participer à la production.
- Marchés des agriculteurs autochtones.
 - Aide offerte pour les aspects liés aux activités et au développement.

Tourisme, patrimoine et culture

- Tourisme côtier dans la région de la baie de Fundy
 - Collaboration avec les Premières Nations.
 - Visites expérientielles de la côte de Fundy et excursion d'une journée avec la participation des Premières Nations.
- Arts, culture et musique.
 - Meilleur soutien offert aux artistes autochtones. Formation continue pour assurer le transfert des compétences. Partenariats visant à commercialiser des produits, tels que l'aide offerte par le CCNB dans la commercialisation des produits de menuiserie d'Elsipogtog ou par Cando pour aider à vendre des paniers et des travaux de tissage en piquants lors de ses conférences nationales.

Technologie

- Capacité numérique et accès à Internet haute vitesse. Le service FibreOp n'est pas offert dans certaines collectivités.
 - L'Internet haute vitesse facilite les possibilités d'entrepreneuriat et d'expansion des entreprises.
- Développement des sources d'énergie propre.

Autres

- Stations-service.
 - Examiner les possibilités de développement pour les collectivités où il n'y en a pas.
- Discussion sur l'industrie du jeu – semble ne pas être un sujet de préoccupation dernièrement.
 - Nécessité d'approcher les collectivités qui souhaitent avoir un casino.
- Soins de santé.
 - Les soins aux aînés deviendront plus importants, compte tenu de l'augmentation de ce segment de la population.
- Recyclage.

4. Résultats de l'établissement des priorités sectorielles

Le programme prévoyait un processus dans le cadre duquel les participants prendraient part à une activité où ils devraient classer par ordre de priorité les domaines dans lesquels des possibilités de croissance économique ont été ciblées.

Ce processus n'a pas été effectué. Les participants ont fait part de leurs préoccupations, soulignant qu'il faudrait d'abord établir une liste de participants plus inclusive et plus étendue avant d'entreprendre un tel exercice. Ils nourrissaient également certaines craintes à l'idée de devoir s'exprimer au nom de la population dans son ensemble sur une question aussi importante, quand il y a juste un certain nombre de personnes invitées à participer.

Des préoccupations ont également été exprimées à l'idée que l'établissement des cinq domaines prioritaires nuise au développement économique dans les autres secteurs ciblés, qui seraient ainsi exclus. Comme chaque Première Nation est unique, les participants étaient d'avis que les Premières Nations pourraient ne pas toutes avoir un intérêt dans les cinq domaines prioritaires établis. Il a été décidé que les représentants des Premières Nations devaient retourner consulter les membres de leurs collectivités afin de faciliter un sérieux dialogue sur les priorités.

Les représentants du gouvernement ont indiqué que le but n'était pas d'établir une liste exclusive des priorités liées aux possibilités économiques, mais plutôt d'obtenir une indication de l'orientation générale que les collectivités souhaitaient prendre.

5. Résumé des mesures prises et recommandations

5.1 Prochaines étapes

Les représentants provinciaux présents lors du Sommet examineront les renseignements recueillis, en tenant compte des préoccupations soulevées par les participants. Après avoir passé en revue les discussions tenues, ils examineront les prochaines étapes en collaboration avec les partenaires autochtones. Les participants des Premières Nations doivent retourner consulter les représentants élus et les membres de leur collectivité afin de déterminer les possibilités qu'ils souhaitent explorer.

6. Conclusion

Une prière de clôture a été récitée par Brian Francis, et la séance a été levée.